

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le six avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cases à M Roscop
Mme Laplace à M Roscop
Mme Vaccaro à Mme Picard
M Bessière à Mme Courrèges
Mme Guillot à M Hélaudais

Secrétaire de séance : Mme Juliette Feytout-Perez.

La séance est ouverte,

Délibération du : 6 avril 2022
Rendue exécutoire le : 8 avril 2022
Publiée le : 8 avril 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 6 avril 2022

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

M Kevin Roscop, Conseiller municipal délégué Finances et ressources humaines, présente le rapport suivant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1 stipulant que « les emplois de chaque collectivité (...) sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Conformément à l'article précité, il appartient au Conseil Municipal de fixer ou de modifier l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de permettre des créations de postes pour tenir compte de besoins nouveaux ou des évolutions réglementaires ;

Ainsi, suite au départ en retraite du gestionnaire de l'espace aquatique et dans le cadre du son remplacement, il est proposé de créer un emploi à temps complet d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^e classe, correspondant au grade détenu par l'agent retenu pour occuper ce poste.

Considérant le tableau des effectifs budgétaires de la collectivité, il est donc proposé de créer cet emploi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide sur la base du tableau annexé, d'actualiser le tableau des effectifs de la Commune de Saint-Médard-en-Jalles, à compter du 1^{er} mai 2022.

Impute la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de la Commune pour l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **29 POUR, 0 CONTRE et 10 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 6 avril 2022

pour expédition conforme

Le Maire,



Stéphane Delpeyrat

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 1er mai 2022

GRADE	CATÉGORIE	AUTORISES PAR LE CM	POSTES POURVUS	<i>Dont pourvus Par contractuel</i>
EMPLOIS FONCTIONNELS				
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	A	1	1	
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	A	3	3	
SOUS TOTAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS		5	5	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	22	14	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^e CLASSE	C	29	29	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^e CLASSE	C	20	16	
RÉDACTEUR	B	9	8	5
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^E CLASSE	B	6	4	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1 ^E CLASSE	B	2	2	
ATTACHE	A	11	9	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	7	5	
ATTACHE HORS CLASSE	A	2	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE		108	88	8
FILIÈRE ANIMATION				
ADJOINT D'ANIMATION	C	25	25	5
ADJOINT D'ANIMATION TNC 31,5/35°	C	1	0	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 30/35°	C	26	21	2
ADJOINT D'ANIMATION TNC 17,5/35°	C	1	0	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^e CLASSE	C	10	6	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^e CLASSE TNC 30/35°	C	2	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^e CLASSE TNC 31,5/35°	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1 ^e CLASSE	C	4	4	
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	14	12	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2 ^E CLASSE	B	1	1	1
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1 ^E CLASSE	B	2	2	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ANIMATION		87	73	8

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 1er mai 2022

FILIÈRE CULTURELLE				
Patrimoine et bibliothèques				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	8	7	
ADJOINT DU PATRIMOINE TNC 28/35°	C	1	1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2° CLASSE	C	1	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	C	5	3	
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	3	3	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	3	
BIBLIOTHÉCAIRE	A	1	1	
Enseignement artistique				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 3,5/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 4/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 8/20°	B	2	2	2
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 10/20°	B	2	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 11/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 13,5/20°	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TEMPS COMPLET	B	3	2	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 5/20°	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9,5/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 10/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 11/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 13,5/20°	B	1	1	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TEMPS COMPLET	B	2	2	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE CULTURELLE		43	36	8

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 1er mai 2022

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE				
GARDIEN-BRIGADIER	C	2	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	7	6	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1	1	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	1	0	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE		12	8	0
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	6	5	
ATSEM PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	6	6	
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CLASSE NORALE	B	7	4	1
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CLASSE SUPÉRIEURE	B	14	14	
PEDICURE-PODOLOGUE, ERGOTHERAPEUTE, PSYCHOMOTRIEN (...) TNC 28/35e	A	1	0	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS COMPLET	A	8	7	1
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS NON COMPLET 28/35e	A	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE TEMPS COMPLET	A	1	1	
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE TEMPS COMPLET	A	1	1	
PUÉRICULTRICE	A	2	2	
PUÉRICULTRICE HORS CLASSE	A	1	0	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL	A	3	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL SUPÉRIEUR	A	1	1	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 7/35e	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 9/35e				
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 12h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 15h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 17h30	A	2	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 18h45	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 21h	A	1	0	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE TNC 31h30	A	1	0	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE TNC 24h	A	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE		61	48	6

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 1er mai 2022

FILIÈRE SPORTIVE				
ÉDUCATEUR DES APS	B	6	4	2
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2e CLASSE	B	2	1	
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1e CLASSE	B	3	2	
CONSEILLER TERRITORIAL	A	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SPORTIVE		12	8	2
FILIÈRE TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE	C	129	121	11
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 17,5/35	C	1	1	1
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 20/35	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	73	66	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 20/35°	C	1	0	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 28/35°	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e CLASSE	C	30	30	
AGENT DE MAÎTRISE	C	8	4	
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	21	20	
TECHNICIEN	B	2	2	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	4	4	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	2	
INGÉNIEUR	A	3	2	
INGÉNIEUR PRINCIPAL	A	1	0	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE TECHNIQUE		278	254	14
TOTAL des postes permanents		606	520	46

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 1er mai 2022

ANNEXE – ÉTAT DU PERSONNEL (CONTRACTUELS)

Nbre	AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATÉGORIE (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	CHARGE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION	A	TECH	IB 940	Art.3 – 3 CDI
1	GESTIONNAIRE CUISINE CENTRALE	B	ADM	IB 707	Art.3 – 3 CDI
1	TECHNICIEN PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	B	ADM	IB 478	Art.3 – 3 CDI
1	CHARGE DE DÉVELOPPEMENT ECO / EMPLOI	A	ADM	IB 672	Art.3 – 3 CDI
1	RESPONSABLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	A	ADM	IB 611	Art.3 – 3 2 ^e alinéa
13	ASSISTANTES MATERNELLES	C	S		
20	TOTAL				

-1 **CATÉGORIES** : A, B et C

-2 **SECTEUR** ADM : Administratif (dont l'emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

TECH : Technique et informatique (dont l'emploi de l'art. 47 de la loi du 26/01/84)

S : Social (dont aide social)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

CAB : Collaborateurs de Cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

-3 **RÉMUNÉRATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique (ou brut annuel)

-4 **CONTRAT : Motif du contrat** (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

* 3-3, 1^o : article 3-3 1^{er} alinéa (Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois De fonctionnaire)

* 3-3, 2^o : article 3-3, 2^e alinéa (emploi permanent de catégorie A)

* 38 : article 38 (travailleurs handicapés)

* 47 : article 47 (emplois fonctionnels)

* 110 : article 110 (collaborateur de cabinet)



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_047
Date de la décision :	2022-04-06 00:00:00+02
Objet :	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	033-213304496-20220406-DG22_047-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220406-DG22_047-DE-1-1_0.xml	text/xml	866
Nom original :		
DG22_047.pdf	application/pdf	1520615
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220406-DG22_047-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1520615

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2022 à 14h24min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2022 à 14h24min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2022 à 14h24min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2022 à 14h24min55s	Reçu par le MI le 2022-04-08